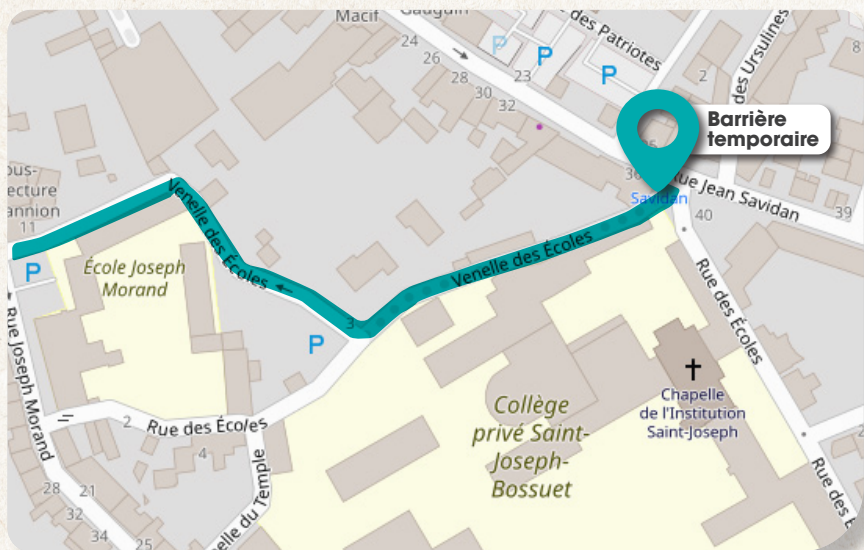




Expérimentation d'une rue scolaire venelle des écoles



L'expérimentation de fermeture de cette rue aux véhicules motorisés aura lieu du jeudi 9 novembre 2023 au vendredi 9 février 2024.

La venelle sera fermée tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08:10 à 08:40 puis de 16:20 à 16:50 (durant les périodes scolaires).

Les habitants de la venelle peuvent bénéficier d'un « PASS habitant » pour circuler au besoin lors des horaires de fermeture.

Informez-vous sur la démarche et partagez votre avis sur la plateforme « participation.lannion.bzh ».



MOBY



LANNION

www.lannion.bzh



Dans le cadre du programme Moby, favorisant les déplacements alternatifs scolaires, un diagnostic a été réalisé en 2022 avec les enfants et les parents de l'école Morand-Savidan. Il a permis d'identifier des actions à mettre en place, notamment pour sécuriser les déplacements doux. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'expérimentation de « rue scolaire ».

Qu'est-ce qu'une « rue scolaire » ?

C'est une rue située aux abords d'une école. Aux heures d'arrivée et de sortie des élèves, cette rue est fermée temporairement à la circulation des véhicules à moteur. Sur ces horaires, seuls les piétons et les vélos roulant au pas peuvent emprunter la rue.

Pourquoi cette expérimentation ?

- Pour sécuriser les déplacements jusqu'à l'école
- Pour favoriser l'autonomie des enfants ou le jeu libre
- Pour offrir un environnement sain et encourager les bonnes habitudes quotidiennes.

Elle s'inscrit également dans une politique globale d'apaisement de l'espace public et d'accompagnement pour une transition écologique.